//sysLAW IMMO
L'EXPERTISE IMMOBILIÈRE DU COMMISSAIRE DE JUSTICE

Pôle gestion locative

Grille tarifaire

Sécurisez et optimisez votre patrimoine immobilier avec un professionnel du droit.

Gestion courante

HONORAIRES DE GESTION COURANTE	HT	TTC
Locaux	6,00 %	7,20 %
Maison	7,00 %	8,40 %
Appartement	8,00 %	9,60 %
Garage – parking	10,00 %	12,00 %

Honoraires facturés au propriétaire, calculés sur tous les encaissements. Un taux dégressif est appliqué si apport de plusieurs biens par un même bailleur.

Honoraires de location d'habitation

PRESTATION	FACTURÉ À	HT	TTC
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail Montant appliqué selon la zone géographique, par m², dégressif selon la surface habitable	Propriétaire et locataire	6,73 €/m²	8,07 €/m²
État des lieux Montant appliqué selon la zone géographique, par m², dégressif selon la surface habitable	Propriétaire et locataire	2,53 €/m²	3,03 €/m²
Location de parking ou de garage Forfait partagé 50 % locataire / 50 % bailleur	Propriétaire et locataire	141,67 €	170,00 € soit 85,00 € par partie

Location à usage commercial et professionnel

PRESTATION	FACTURÉ À	TTC
Honoraires de location	Preneur	20 % du loyer annuel minimum 1 500 €

Frais bureautiques

FORFAIT ANNUEL	FACTURÉ À	HT	TTC
1 fois par an, prélevé sur les loyers du mois de mai	Propriétaire	74,17 €	89,00 €

Ce forfait comprend :

- ✔ 12 comptes rendus de gestion minimum
- ✔ 12 règlements de loyers minimum
- ✔ L'aide à la déclaration fiscale
- ✔ Une correspondance permanente concernant la gestion du bien

SYSLAW IMMO
L'expertise immobilière du commissaire de justice

8 Avenue Alsace Lorraine · 19100 BRIVE LA GAILLARDE
Tél. 06 09 05 59 57 · immo@syslaw.fr

//SYSLAW IMMO
L'EXPERTISE IMMOBILIÈRE DU COMMISSAIRE DE JUSTICE

Prestations complémentaires

Suivi et préservation de votre patrimoine

PRESTATION	FACTURÉ À	TTC
Représentation aux assemblées générales	Propriétaire	50,00 €/heure
« Du temps pour la préservation de votre patrimoine » Intervention pour travaux, devis, sinistres, expertises... jusqu'à 500 €	Propriétaire	35,00 €/heure
« Du temps pour la préservation de votre patrimoine » Intervention pour travaux, devis, sinistres, expertises... supérieure à 500 €	Propriétaire	8,00 %
Commande et suivi des dossiers de diagnostics techniques	Propriétaire	35,00 €/appartement
Pré-visite de votre bien lors du préavis	Propriétaire	50,00 €/visite

Impayés et contentieux

PRESTATION	FACTURÉ À	HT	TTC
« Du temps pour la défense de vos intérêts » Contentieux, plan d'apurement, mise à l'huissier...	Propriétaire	—	120,00 €/dossier
Frais de relance d'impayé en LRAR	Propriétaire – locataire	10,00 €	12,00 €

Fin de mandat

PRESTATION	FACTURÉ À	TTC
Clôture de compte à la suite de la résiliation du mandat avant la fin du mandat de gestion	Propriétaire	50,00 €/lot

Inclus dans nos honoraires de gestion courante

Communication publicitaire des biens sur les différents supports commerciaux

Duplicata de documents concernant votre bien (contrat de location, état des lieux...)

Rendez-vous conseil pour la gestion de votre patrimoine

Prestations prises en charge par l'agence, sans supplément.

PROTÉGEZ VOS LOYERS **PROTÉGEZ VOTRE BIEN** **PROTÉGEZ VOTRE TRANQUILITÉ**

SYSLAW IMMO
L'expertise immobilière du commissaire de justice

8 Avenue Alsace Lorraine · 19100 BRIVE LA GAILLARDE
Tél. 06 09 05 59 57 · immo@syslaw.fr